



ASSOCIATION DES HABITANTS DE MONTFLEURY

Liste d'avantages AHM

Le présent document fait écho à l'article 7 des statuts de l'association.

Les avantages listés ci-dessous s'appliquent aux deux catégories de membres définies à l'article 6 des statuts de l'association, plus précisément à l'ensemble des personnes vivant dans le même appartement que la/les personne(s) ayant procédé au paiement de la cotisation (cf. article 5 des statuts de l'association).

- Adhésion automatique à l'association suisse des locataires (ASLOCA), section genevoise, par le biais du contrat collectif entre l'AHM et l'ASLOCA (numéro de membre unique : 44 193 – une vérification sera effectuée par l'ASLOCA auprès de nous lors de chaque demande, pour éviter que des personnes non-membres profitent de cet avantage)

Coordonnées de l'ASLOCA Genève : (source : <https://geneve.asloca.ch/nous-contacter>)

ASLOCA Genève - Rue du Lac 12 - 1207 Genève

(Adresse postale : ASLOCA Genève - case postale 6150 - 1211 Genève 6)

Tél. : 022 716 18 00 | Fax : 022 716 18 05 | E-Mail : geneve@asloca.ch

Permanences juridiques lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30, ainsi que mercredi et vendredi de 11h30 à 12h30

Réponse au téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Locaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Accès aux événements organisés par l'association réservés aux membres (gratuitement ou à tarif préférentiel)
- Aide et contact direct en cas de besoin
 - Par téléphone au 076 235 47 04 : numéro direct avec répondeur, également disponible sur WhatsApp et par SMS
 - Par e-mail : contact@montfleury.ch